

COMITÉ DIRECTEUR
PV N°4 du 17 décembre 2018 à 19h00

Membres présents : Mmes Pierrette BARROT, Lisette BONNARD, Gaëlle FEDY. MM. Stéphane ARDOIN, Jean- Louis BARBESSOU, Jérôme BOUQUET, Bernard CHATEAUGIRON, Jean-Bernard DAUBA, Jean-François DECHAUX, Fabrice ÉREAU, Robert FERNANDEZ, Jacques MOQUAY, Mario PAGNOUX, Gérard PERRIN, Jacques PREGHENELLA, Philippe ROCHEL, Christian VALDEC. Mme Agnès BROUSSE, représentant du service administratif,

Membres excusés : MM. Bernard BALAGEAS, Philippe BRAVIN, Georges CASCARINO, Nicolas COPERTINO, Eric CORNIER, Aurélien GRIZON, Jamel KOUROGHLI, Ludovic Martin (CDFA) en mission, Arnaud PROUST (CTD) en mission.

Membres invités : Représentant de la commission d'arbitrage M. Éric CRÉMADES.
Représentant de la commission de discipline M. André PERRIN.
Représentant de la commission d'appel M. Thierry FOURNEAU.

Ordre du jour :

❶ Approbation du PV n°3 du 18 octobre 2018.

Paragraphe « commission des jeunes » suppression de « responsable des compétitions jeunes ». Après modifications, le procès-verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.

❷ Bilan de l'assemblée générale ordinaire et financière du 9 novembre 2018.

- Le secrétaire général Robert FERNANDEZ nous informe que le compte rendu de l'assemblée générale a été diffusé sur le site du district et invite tous les membres présents à en prendre connaissance. Il remercie M. GIRARD, maire de la commune de GÉMOZAC pour le prêt de la salle ainsi que M. COUTIN, président du club pour son soutien lors de l'organisation matérielle de cette soirée.
- Les discussions avec les clubs se sont déroulées avec courtoisie et exemplarité. Les travaux ont été fructueux et tous les clubs admettent qu'une réforme de notre championnat est indispensable pour arrêter l'hémorragie de notre perte de licenciés seniors. Un groupe de travail constitué de membres du district et de responsables des clubs sera mis en place. Des propositions de modifications devront être présentées au comité directeur avant le 11 avril 2019. M. Mario PAGNOUX, président de la commission des championnats sera chargé d'animer ce groupe de travail.
- Mme Pierrette BARROT nous informe :
 - Fermeture du district les lundis 24 et 31 décembre 2018.
 - Un versement de cent soixante-dix euros (170€) a été fait à l'ordre de l'association pour le cancer du sein. Somme récoltée lors de la marche du 21 octobre 2018 « octobre rose » organisée par le district et la commission du football féminin.
 - Notre district a dépassé l'objectif des mille licenciées féminines et organisera une petite réception pour la millième.
 - Affaire JALLAMION : le 13 décembre dernier, il a été condamné par le tribunal correctionnel de Saintes à six mois d'emprisonnement avec sursis ainsi qu'une mise à l'épreuve d'une durée de deux ans.
 - Le 13 décembre a eu lieu la dernière édition du « MOZAÏC FOOT CHALLENGE » à LAGORD organisé par le Crédit Agricole. Ce partenaire et le district vont travailler sous une autre forme de collaboration à destination des clubs.

- Une formation sera organisée en nos locaux par la LFNA les 7 et 8 janvier 2019 pour les 34 contrats civiques que comptent notre district.
- M. Bernard CHATEAUGIRON nous présente les comptes du district :
 - Épargne boursière 555.46 €
 - Épargne disponible 76500.00 €
 - Compte courant 62869.03 €
 - Soit un total de 139924.49 €

Il informe les membres du comité qu'un prochain relevé sera adressé aux clubs et fait part de son inquiétude sur la situation financière du club de LA ROCHELLE VILLENEUVE.

③ Tour de table des présidents de commissions.

- M. Jean DAUBA président de la commission du football diversifié, nous informe qu'un protocole sera établi entre le district et le centre pénitencier de St Martin de Ré pour les rencontres de Futsal à l'intérieur de cet établissement.
 - Les rencontres de Futsal pour les jeunes débiteront en janvier 2019.
 - Il demande à la commission des terrains de faire le nécessaire pour homologuer rapidement les salles disponibles en Charente-Maritime.
- M. Jacques PREGHENELLA, membre de la commission des terrains et infrastructures, nous indique que les contrôles des terrains se poursuivent normalement et un programme pour le contrôle des salles sera fait par le président de la commission.
- M. Éric CRÉMADES président de la commission de la promotion de l'arbitrage, en l'absence de M. Aurélien GRIZON président de la commission d'arbitrage nous fait part des difficultés rencontrées dans le recrutement des jeunes arbitres, dues principalement aux moyens de locomotion des jeunes mineurs. Dix-neuf nouveaux arbitres ont commencé à officier. Un gros travail de promotion concernant l'arbitrage féminin a été entrepris. Félicitations aux clubs d'Aigrefeuille qui a présenté à l'examen six jeunes filles et merci à M. Laurent HURST pour sa très grande implication.
- M. André PERRIN, président de la commission de discipline nous communique que six dossiers importants ont été transmis à l'instructeur.
 - Coups à arbitres par des dirigeants.
 - Falsification de licence.
 - Blessure grave d'un joueur.
 - Coups sur joueur par des spectateurs.
 - Bagarre générale avec officiel concerné.
- Des sanctions très sévères ont été prononcées. Il demande aux officiels d'être plus précis sur leurs rapports de match.
- M. Thierry FOURNEAU, président de la commission d'appel confirme le manque d'informations sur les rapports de matchs par les officiels. En outre, il souligne que les propos tenus par les

personnes présentes lors de leurs auditions ne sont pas toujours en concordance avec ceux tenus lors de la commission de discipline.

- M. Fabrice ÉREAU, président de la commission des jeunes s'inquiète sur le nombre de matchs reportés en raison des intempéries. La 1^{ère} phase doit impérativement se terminer avant le 22 décembre 2018, date imposée par la ligue en raison des accessions en régional pour l'établissement du nouveau calendrier. Les forfaits de cette dernière journée ne seront pas pénalisés financièrement.
- M. Christian VALDEC, président de la commission technique nous rend compte des détections U14 et nous fait part du faible niveau des joueurs présents. Ils demandent que les arbitres vérifient les personnes présentes sur les bancs de touches et précise que les éducateurs non diplômés, n'y ont pas accès. Concernant le label senior, cinq clubs ont adressé à la ligue un dossier de labellisation à ce jour. La date butoir est fixée au 15 janvier 2019.
- M. Mario PAGNOUX, président de la commission des championnats et coupes nous présente les modifications qu'il souhaite présenter au prochain comité. Une réunion avec les clubs sera programmée.

④ Questions diverses.

Après avoir répondu aux différentes questions posées par les membres présents et l'ordre du jour étant épuisé, Mme la présidente lève la séance.

Date du prochain comité : **lundi 4 février 2019** à 19 heures.

Pierrette BARROT
Présidente du District

Robert FERNANDEZ
Secrétaire général